



Droits des affaires, contrat de médiation

Par **Mboumouele**, le **29/12/2011** à **23:21**

Bonjour,rrrn j'ai réussi par mes relations à mis en contact une femme d'affaires avec les autorités d'un pays grâce à moi elle a été invitée dans le pays en question et j'ai sur moi toutes les correspondances officielles ou mon nom est mentionné comme facilitateur de ce contact.rnrnMais depuis que cette dame est rentrées de son voyage, elle refuse tout contact avec moi alors qu'avant cela elle me contactais tous les jours par mail et au téléphone.rn Dois je lui réclamer des frais pour les services rendus ?